

**DEC23331DAJ**

**Décision du 1<sup>er</sup> décembre 2023 portant renouvellement du mandat de M. Guillaume PINGET en qualité de  
Directeur du Patrimoine et de l'Immobilier et de Directeur de l'unité d'appui à la recherche  
n°UAR1475 DPI**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de  
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service 2020-01) portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut  
national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 29 septembre 2021  
(note de service n°2021-61),

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 portant nomination de M. Guillaume PINGET en qualité de Directeur du Patrimoine et de  
l'Immobilier (DPI) pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

**Décide :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, M. Guillaume PINGET, Ingénieur de recherche, est renouvelé dans ses fonctions de Directeur  
du Patrimoine et de l'Immobilier pour une durée de quatre ans.

**Article 2 :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, M. Guillaume PINGET, Ingénieur de recherche, est renouvelé dans ses fonctions de Directeur  
de l'unité d'appui à la recherche n°UAR1475 DPI - Direction Patrimoine et de l'Immobilier, pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

Le Président-Directeur général de l'Institut national de  
recherche pour l'agriculture, l'alimentation et  
l'environnement,

Philippe MAUGUIN

